

R/2011/00768
Subdivision de Rhône-Alpes

LYON, vendredi 25 février 2011

Voies navigables de France

Chômages

prolongation de la période de chômage à l'écluse de Savières

AVIS A LA BATELLERIE

No FR/2011/00768

RA 40/11

Pris en application :
ART. 1.22 du RGP

Une indisponibilité de l'écluse

. du dimanche 13 mars 2011 à 21:00 au vendredi 25 mars 2011 à 17:00 [tous les usagers]
- Rhône (Haut) au PK 132.000

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Rhône-Alpes, 4 rue Jonas Salk, 69007, LYON.
Tél : 04 78 69 69 10. Fax : 04 78 69 60 71.

Commentaire :

La période de chômage à l'écluse de Savières est prolongée du 21 au 25 mars à la demande de

la CNR afin d'effectuer des travaux de réparation sur l'écluse (voir pièce jointe)

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Contrôleur principal

Vincent PRIN-ABEIL

Date limite d'affichage :
samedi 26 mars 2011